

Chères lectrices, chers lecteurs,

nous vous invitons à découvrir les 14.000 médias de la bibliothèque :

- a. livres (littérature générale et spécialisée)
- b. livres pour enfants et adolescents
- c. magazines et journaux
- d. livres audio
- e. jeux
- f. DVD / Disques Blu-ray
- g. CD
- h. livres en langues étrangères
- i. e-books

Nous vous proposons également des

- a. événements
- b. accès internet
- c. service copie
- d. formations

Nos horaires d'ouverture :

Jours	De - à
Lundi	
Mardi	10.00-13.00 & 15.00-18.00
Mercredi	15.00-19.00
Jeudi	15.00-18.00
Vendredi	15.00-18.00
Samedi	9.00-13.00
Dimanche	

Soyez les bienvenus dans notre bibliothèque!

Votre équipe de la Bibliothèque

Conditions générales d'utilisation

Afin de vous faciliter l'utilisation de la bibliothèque, nous aimerions vous donner un certain nombre d'informations de base à respecter.

Inscription :

L'inscription comme lectrice/lecteur est individuelle. Pour l'inscription, sont requis :

- a. la carte d'identité

En apposant sa signature, l'utilisateur accepte les présentes modalités de prêt et l'enregistrement de ses données personnelles conformément à la loi relative à la protection des données en vigueur. Les données personnelles de l'utilisateur ne seront, en aucun cas, cédées à des tiers ou exploitées.

L'inscription des enfants de moins de 14 ans n'est possible que sur présentation du consentement écrit et d'une décharge de responsabilité de son représentant légal. Ce dernier s'engage à rembourser les sommes impayées et à prendre à sa charge les éventuelles pénalités pour le compte de la personne qu'il représente.

À l'issue de cette inscription, est délivrée une carte permettant l'emprunt des différents médias de la bibliothèque. Cette carte ne peut être transmise à un tiers.

Nous vous prions de bien vouloir nous informer de tout changement de nom ou d'adresse. En cas de perte de cette carte, il vous faudra le signaler à la bibliothèque. Une carte de remplacement vous sera délivrée moyennant paiement d'une pénalité.

1. Emprunt :

- a. Délais de prêt :

Type de média	Durée de l'emprunt
Livre	4 semaines
CD	4 semaines
DVD / Disque Blu-ray	4 semaines
e-book	3 semaines
e-audio	2 semaines
e-papier	2 heure(s)

- b. Tout média non disponible à l'emprunt (par ex. des ouvrages de référence) dispose d'un étiquetage spécifique.
- c. Le nombre de médias empruntés (simultanément) par usager est limité à : 20 max.
- d. L'utilisateur s'engage à faire enregistrer les médias choisis avant de les emprunter.
- e. Les médias sont exclusivement réservés à un usage personnel. Ils doivent être manipulés avec soin et ne peuvent être reproduits, transmis à des tiers ou utilisés pour des projections publiques.
- f. La responsabilité en matière de droits d'auteur pour la copie d'ouvrages incombe à l'utilisateur. La reproduction intégrale de livres, de magazines et de musique est formellement interdite. La copie de médias audiovisuels est également interdite. Les copies et impressions de pages internet doivent respecter tous les droits de tiers.
- g. L'utilisateur doit vérifier l'état des médias (défaut apparent, intégralité) au moment de l'emprunt.
- h. La bibliothèque décline toute responsabilité en cas de dommages causés aux appareils, fichiers ou supports de données de l'utilisateur suite à l'utilisation des médias.
- i. Le délai de prêt doit être respecté. En cas de dépassement du délai de prêt, des frais de dépassement s'appliqueront.
- j. Si les médias empruntés n'ont pas été réservés par une tierce personne, le délai de prêt peut être prolongé pour 2 maximum, soit directement à la bibliothèque, soit par téléphone (07471-708274) ou par e-mail buecherei@boddelshausen.de .Le « nouveau » délai de prêt recommence à courir le jour où il a été prolongé.
- k. Toute perte ou détérioration des médias est à signaler à la bibliothèque. Pour les objets perdus ou endommagés, des dommages et intérêts devront être versés. En cas de perte d'une partie d'un média constitué de plusieurs éléments, le média devra être intégralement remplacé. Sont considérées comme des détériorations, le fait d'écrire, de peindre et de souligner dans les ouvrages et médias.
- l. Pour le remplacement de médias, des frais de dossier forfaitaires devront également être versés.
- m. Si le média que vous recherchez n'était pas disponible à la bibliothèque, celui-ci peut être réservé contre paiement.

2. Frais :

I.	Frais d'inscription	Prix
	Adulte	5,00 €
	Adolescent de moins de 18 ans	--
	Enfant de moins de 14 ans	--
	Carte de remplacement en cas de perte	2,50 € / 5,00 €
II.	Frais de réservation	1,00 €
	Par média	
III.	Frais de relance	
	1 ^{ère} relance	1,00 € / 2,00 €
	2 ^{ème} relance	3,00 € / 6,00 €
	3 ^{ème} relance	5,00 € / 10,00 €

3. Utilisation d'Internet

- a. L'utilisation d'Internet est réservée aux usagers détenteurs d'une carte de bibliothèque valide. Les enfants de moins de 14 ans ne peuvent utiliser Internet qu'avec le consentement d'un parent/représentant légal.
- b. La bibliothèque ne saurait être tenue responsable des contenus, de la disponibilité et de la qualité des offres de tiers, proposées via les services et l'accès Internet mis à disposition des usagers.
- c. Toute modification sur l'ordinateur est interdite. Aucun logiciel importé ou téléchargé ne peut être installé sur l'ordinateur.
- d. Il est formellement interdit de consulter des pages dont le contenu est à caractère pornographique, extrémiste ou faisant l'apologie de discriminations ou de violence. Toute infraction aux règles fera l'objet d'un avertissement et d'une suspension du droit d'utiliser Internet.

4. Règlement intérieur

- a. Tout usager doit se comporter de manière à respecter et à ne pas gêner autrui dans l'enceinte de la bibliothèque.
- b. Les enfants sont sous la surveillance de leurs parents ou de leur responsable légal à la bibliothèque.
- c. Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la bibliothèque.
- d. Il n'est permis de boire et de manger que dans les espaces réservés à cet usage.
- e. L'utilisation de téléphone portable est interdite.
- f. Les instructions du personnel de la bibliothèque doivent être respectées.
- g. La direction de la bibliothèque est autorisée à exclure de la bibliothèque, temporairement ou définitivement, toute personne ayant dérogé au règlement intérieur, sans donner droit à un remboursement de la cotisation annuelle.
- h. La bibliothèque décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans le vestiaire ou de tout autre objet de valeur.